

Beautés de Dieu (74)
La vie communautaire

L'éthique de la nouvelle alliance

« C'est avec une conduite sainte ... qu'il nous faut attendre ... l'avènement du jour de Dieu » 2P 3.12

Le christianisme est une personne (Jésus, Jn 14.6), une rédemption (Rm 1.16), une doctrine (Jn 8.32), un culte (Jn 4.23), une morale (Jc 1.27) disait A. Vaucher¹. Foi et communion avec Dieu, bases essentielles, s'expriment donc aussi dans une pensée, c'est-à-dire une doctrine ou une théologie, et par une pratique. À l'évidence, si la morale n'épuise pas cette pratique, elle en constitue un élément majeur.

Pourtant, aujourd'hui, la morale a mauvaise presse. *Faire la morale* est une expression et plus encore une attitude qui ne passent plus. L'interrogation : *comment faire pour bien faire ?*² introduisant un questionnement éthique est plus acceptable et plus féconde. Les deux termes de *morale* (latin, *moralis*, de *mores*, mœurs) et d'*éthique* (grec *êthikos*³, qui concerne les mœurs) ont, par étymologie, le même sens. C'est l'usage qui a fait la différence entre les deux, en sorte qu'on désigne plutôt par morale l'énoncé des règles de conduite, ce qu'il faut faire ou ne pas faire, alors que l'éthique, ou philosophie morale, se rapporte plus aux fondements, principes et méthodes de cette réflexion. Bien que ces mots ne se trouvent pas dans les Écritures, il existe incontestablement, de fait, une éthique biblique. C'est ce que nous allons tenter de mettre en évidence.

¹ *L'histoire du salut*, 1^{ère} éd. 1921, dernière édition : Vie et Santé, 1987, leçon n°1.

² Titre d'un remarquable petit ouvrage d'E. FUCHS, Genève, Labor et Fides, 1995.

³ Vient de *ethos*, manière d'être et dans le NT, règle, coutume (12 mentions, ex. : Lc 1.9 ; 2.42 ; Ac 6.14).

* *

*

Vieille comme le monde, la morale est liée à la conscience et à son regard plus ou moins culpabilisant sur les faits, les gestes et les pensées. « Pourquoi as-tu fait cela ? » (Gn 3.13). L'interrogation morale est constitutive de l'humain. Dès l'origine, la Bible propose une forte et incontestable réflexion éthique, mais celle-ci n'est pas l'expression d'une conceptualisation philosophique systématisée. Vécue avec la tête et le cœur, elle l'est surtout *par* et *dans* la foi, c'est là son originalité⁴. Ses préceptes moraux de la vie courante ne sont pas forcément originaux. Les convergences et les emprunts aux coutumes des Egyptiens, ou avec le Code d'Hammourabi, sont incontestables. Sauf lorsque Dieu, face à certaines pratiques, comme celle des sacrifices humains, dit un non catégorique (Gn 22). La Bible n'est pas un traité d'éthique. Elle est, de manière généralement narrative, l'histoire du salut. Histoire d'une rencontre, d'une transcendance, celle de Dieu venant vers son peuple. La vie, et la vie morale dans le cadre du sujet qui nous occupe, n'est pas seulement la découverte d'un déjà là ; elle est à inventer, en se plaçant « sous le regard bienveillant d'un autre, le Très-Haut, et de se conformer aux lois dont, par pur amour, il a fait don aux hommes⁵. »

⁴ « L'éthique de l'AT s'enracine profondément dans des principes religieux. On ne peut séparer l'éthique de la foi », H. VAN OYEN, *Éthique de l'Ancien Testament*, Genève, Labor et Fides, 1974, p. 9.

⁵ Ainsi s'exprime l'agnostique L. FERRY, *Qu'est-ce qu'une vie réussie ?*, Paris, Grasset, 2002, p. 62.

*

Dieu apporte à la réflexion morale la saveur et la vigueur que donne la notion d'alliance. Évoquant cette relation de Dieu avec l'humanité, au début de cette série de prédications⁶, j'en mentionnai ses conséquences pour l'éthique. Dans l'AT, à plus forte raison dans le NT, l'alliance, par la Rencontre, puis par la relation structurée qui la constitue, est à la base de toute existence humaine. C'est vrai de la vie sociale ou familiale, même en dehors de références à Dieu ; c'est donc vrai, *a fortiori*, pour la vie spirituelle et la vie morale. L'alliance est première. La vie morale ne se fonde donc pas sur un régime légal, mais sur l'amour, la grâce, le don mutuel. Par rapport à l'alliance, qui les précède et les façonne, les lois sont secondes. Mais elles ne sont ni accessoires ni négligeables car leur finalité est de faire vivre l'alliance, de la pérenniser, de la magnifier, alors que leur transgression la briserait. L'idée est facile à ressentir et à imaginer : deux êtres qui s'éprennent l'un de l'autre ont envie, bien sûr, que leur amour dure. Ils s'engagent alors dans des activités, des rites, des devoirs qui, portés par leur affection, donnent du corps à leur union. L'alliance mène à la loi, à l'acceptation de ce don, mais la loi ne peut produire l'alliance, ou alors celle-ci est bien dérisoire n'étant que d'intérêt ou d'obligation.

*

Quels sont les traits distinctifs d'une éthique de l'alliance ? À la lumière du NT⁷, c'est essentiellement une éthique christologique, fondée sur la personne et l'œuvre du Christ, tirant de cette relation vivante sa puissance et son

⁶ Cf. *BdD* n° 14 : « Une alliance d'amour ».

⁷ H.-D WENDLAND, *Éthique du Nouveau Testament*, Genève, Labor et Fides, 1972.

inspiration. De cette vérité dynamique, existentielle, découlent toutes ses caractéristiques. L'éthique évangélique est tout d'abord une éthique de la personne. Quand on se remémore la parabole du bon Samaritain, ou des épisodes comme ceux de Zachée, de la femme adultère, ou de la bénédiction des enfants, on se rend compte que le comportement de Jésus est motivé par l'amour, le discernement et le respect de la personne de l'autre, quel qu'il soit, même méprisé ou rejeté. Bien que ses détracteurs aient pu en

Dans la mesure où vous avez fait cela pour l'un de ces plus petits ... c'est à moi que vous l'avez fait. Mt 25.40

douter, puisqu'il fut jugé amoral, Jésus était certainement un homme de principes. Mais son pre-

mier principe, celui que je vois émerger des évangiles, n'en déplaît aux légalistes et autres fâcheux, c'est qu'un être humain, par sa valeur fondamentale, a préemption sur tous les autres principes. Ainsi, en introduisant cette étude en identifiant le christianisme à une personne, la boucle, maintenant, se ferme. La religion chrétienne n'est pas seulement une personne en Christ, elle l'est aussi dans la personne de chacun des membres appelés à devenir son corps. Faire du bien à l'un des plus petits, c'est le faire à lui-même (Mt 25.40). L'éthique de la personne implique une rencontre de qualité avec Dieu, avec soi, avec l'autre, du respect, en particulier le refus de cultiver le pouvoir sur autrui et le maintien persévérant d'un lien aimant, fort, dans l'écoute et le dialogue.

*

La deuxième caractéristique de l'éthique⁸ est d'être téléologique, c'est-à-dire orientée vers une finalité. Elle est plus que déontologique et ne se limite pas à l'accomplissement de devoirs. Cette tâche d'obéissance, certes, est importante,

⁸ Quand, dans ce texte, je parlerai d'éthique, même sans la qualifier, ce sera de l'éthique biblique, évangélique, dont il sera question.

mais c'est une obéissance de la foi (Rm 1.5). Elle est à comprendre comme la mise en oeuvre de moyens permettant d'atteindre les buts de la vocation chrétienne : une conduite sainte qui attend et hâte la venue du Jour de Dieu (2P 3.12). Elle est aussi un témoignage en vue d'inviter le plus grand nombre de personnes à la joie du royaume et à la croissance en grâce dans le salut. La grandeur et la noblesse de la *fin* veut la qualité des *moyens*, mais le but prime sur les modalités.

*

Il faut obéir à Dieu plutôt qu'à des humains. Ac 5.29

Il existe un grand débat, non totalement résolu⁹, entre éthique de responsabilité et éthique de conviction. La conviction est sans doute une motivation nécessaire. La foi implique, entre autres, une conviction¹⁰. Néanmoins celle-ci n'est pas en soi un gage de vérité ; on peut sincèrement se tromper. Et même lorsqu'elle est fondée, elle n'a pas, du fait de sa nature subjective, un poids suffisant pour être un critère aussi prioritaire que celui de la responsabilité morale¹¹. Celle-ci, par le sentiment d'obligation qui lui est constitutif, s'impose, devant sa conscience, devant les autres et, en matière de foi devant Dieu, comme une caractéristique forte de la position éthique du croyant. La doctrine du jugement dernier et les appels de Dieu¹², au fait que l'homme, un jour ou l'autre, ici-bas ou dans l'au-delà, devra rendre compte de ses actes, fondent bibliquement la notion de responsabilité morale. Associée à

⁹ H. JONAS, *Le principe responsabilité*, Paris, Cerf, 1990 ; R. SIMON, *Éthique de la responsabilité*, Paris, Cerf, 1993.

¹⁰ Au point que la traduction Segond a rendu, en Rm 14.23, le mot *foi* de l'original grec par *conviction*.

¹¹ La Bible parle constamment de la responsabilité de l'homme même si elle n'a pas un mot spécial pour le faire. Par ex., en Gn 16.5, la TOB traduit : « c'est toi qui est responsable de l'injure qui m'est faite » ; l'original dit « l'injure envers moi (est) sur toi ».

¹² Jn 5.28,29 ; Rm 2.4-6 ; 2.15,16 ; 14.10-12 ; 1Co 3.10-15 ; 4.4 ; 1P 1.17.

la liberté, elle inclut forcément l'authenticité d'une conviction assumée.

*

Un exemple intéressant de l'impact du couple conviction/responsabilité sur l'éthique, apparaît dans le poids que la prise en compte d'une situation peut avoir sur une décision morale. D'une manière générale une éthique ne saurait se fonder sur une situation, ce serait renoncer à tout principe. Mais dans les faits, une éthique ne peut ignorer les situations, surtout lorsque elles se révèlent périlleuses. Les accoucheuses des femmes israélites en Égypte en savent quelque chose. Elles transgressèrent l'ordre de faire mourir les nouveaux-nés mâles, appliquant bien avant la lettre le principe énoncé par Pierre (Ac 5.29). Plus, convoquées par Pharaon elles se justifièrent par un mensonge. Choquant ? Oui, selon une morale légaliste. Or « Dieu leur fit du bien » (Ex 1.20). Pour ces hauts faits le récit retint leurs noms, Shiphra et Pua. Je ne veux pas, bien sûr, faire l'apologie du mensonge. Mais ces femmes eurent le sens des responsabilités envers les autres, envers la vie. Le texte dit qu'elles craignirent Dieu : elles avaient des convictions spirituelles et, en conséquence, prirent de grands risques. Leur attitude générale fut donc éthique, sinon morale dans le détail. En cela elles peuvent être une source d'inspiration.

A toutes les époques l'observation de situations extrêmes fut riche de sens. Dans les camps de concentration¹³ par exemple, la plupart des gens, les gardiens comme les prisonniers, perdirent tout sens moral. Cependant les témoins ont rapporté une mutation des comportements, par exemple, aimer devient refus de nuire, mentir devient

¹³ T. TODOROV (CNRS), art. « Situations extrêmes » in M. CANTO-SPERBER (dir.), *Dictionnaire d'Éthique et de philosophie morale*, P., PUF, 1997.

valeureux s'il est généreux pour sauver un autre. Surtout, toujours et partout, on peut noter, même s'ils sont minoritaires, des actes héroïques de souci d'autrui, de dignité, de maintien de la vie de l'esprit.

*

La société a beaucoup changé, en particulier dans les domaines technique¹⁴ biologique ou médical.

La situation dans laquelle on vit, et nous venons de voir son rôle dans les comportements, est totalement différente de celle des générations passées. Dès qu'une biotechnologie est possible, par exemple la procréation médicalement assistée, son utilisation devient presque un droit, au point qu'un désir, même peu sage, d'enfant, peut être considéré comme un droit ou un dû. Au mépris de toute autre considération, y compris de coût parfois exorbitant pour la société. On le voit, la responsabilité éthique doit aussi s'exercer à l'égard de la communauté des hommes, des générations à venir, comme dans d'autres domaines vis-vis de la nature, de l'environnement, des ressources, notamment non renouvelables.

*

Ces réflexions nous amènent à dire quelques mots de l'éthique appliquée, qui traite des différents secteurs de l'activité humaine.

Les éthiques professionnelles sont anciennes et bien connues. Ce sont souvent des déontologies. L'enseignant, le médecin, l'infirmière, le thérapeute, le scientifique, le technicien, l'artisan, le cultivateur, le conducteur, le militaire, le politique, le

¹⁴ La sacralisation de la technique n'est pas pour rien dans la modification de nos mentalités, cf. J. ELLUL, *Théologie et technique, pour une éthique de la non puissance*, Genève, Labor et Fides, 2014.

pasteur, on pourrait allonger la liste, ne peuvent pas se comporter n'importe comment. Une erreur technique, un « détail », un oubli, peuvent rapidement devenir une faute morale à la portée incalculable, sauf ultérieurement pour les compagnies d'assuran-

ce. Un mécanicien qui resserre mal un boulon peut être à l'origine d'un accident dramatique. Au moment où les éthiques professionnelles sont de plus

en plus indispensables, le développement des possibilités, performances, vitesses, cadences, que ne connaissaient pas les temps bibliques, a complètement changé la donne. Ajoutées aux complexités techniques, mécaniques, informatiques, etc., elles rendent ces éthiques extrêmement délicates à penser, à prévoir, et difficiles à mettre en œuvre. La Bible en parle de manière fondamentale en essayant de nous faire comprendre que la plus prosaïque des activités est un défi spirituel (1Co 10.31). La bioéthique à laquelle j'ai fait allusion est le domaine de toutes les difficultés et de tous les dangers. Je n'y reviendrai pas, il y aurait trop à dire.

La vie ecclésiale a aussi son éthique, pas toujours facile, ni bien comprise dans ses fondements, ses buts et ses normes d'application. C'est une des raisons qui ont mené la Fédération des Églises adventistes du Nord de la France à la création, en 1991, d'une commission *Normes et éthique* ». En 1992 la rédaction et le vote du document *Du bon usage des normes*, a donné lieu à la sublimation de cette commission, au profit de la Commission d'éthique de l'Union franco-belge, à laquelle s'est jointe la Fédération de la Suisse romande et du Tessin. La plupart de ses travaux ont été publiés. Nous y renvoyons le lecteur, il en trouvera un bref

... soit que vous mangiez, soit que vous buviez, ou quoi que vous fassiez, faites tout pour la gloire de Dieu.
1Co 10.31

extrait en annexe¹⁵.

*

Le document sur l'usage des normes fut largement diffusé en son temps mais n'est peut-être plus ni très connu ni très accessible¹⁶. Je vais en redire les notions de base¹⁷.

Le principe est l'expression d'une « valeur fondamentale, universelle, éternelle, intangible, dont la pérennité et la force ne sauraient être remises en cause. » Par exemple le principe du respect de la vie, ou celui de l'amour dont Jésus rappelle qu'il est le fondement du décalogue.

Le « commandement est un ordre qui demande à être suivi. » Si ce n'est pas le cas, alors qu'il est connu, compris, applicable, il y a désobéissance et faute. La loi des dix paroles par son origine divine et sa généralité universelle a une validité durable affirmée par Jésus. Mais il est évident qu'une ordonnance particulière peut être ponctuelle. « Entre les deux, il existe toute une série de préceptes dont l'extension à toute situation, à tout lieu, à tout temps, est possible, mais pas forcément obligatoire ; le

¹⁵ Dans les fascicules *Déclarations, Éthique et faits de société*, parus en 2000, 2003, 2008 et 2014. Le 1^{er} contient des textes variés : abus sexuels sur enfants, avortement, concubinage, clonage, consécration des femmes, changements climatiques, oecuménisme, etc. Le 2nd traite d'éthique, de liberté de conscience, de santé. Le 3^{ème}, auquel j'emprunte le texte de l'annexe mis en fin de document, aborde l'éthique adventiste et des sujets particuliers comme l'alcool, le port des bijoux, la non-violence. Le dernier est entièrement consacré au thème délicat et si mal connu de l'homosexualité. J'invite fortement chacun à se procurer ces ouvrages et à les lire.

¹⁶ Je puis envoyer ce document de 10 pages par courriel aux personnes que cela intéresserait.

¹⁷ Les textes entre guillemets en sont des extraits.

sujet doit être étudié avec beaucoup de sérieux, d'humilité, de foi, de discernement. »

La norme correspond à « un troisième niveau de réflexion et d'action ». Parmi les nombreux sens du mot je retiendrai celui de règle simple, concrète, permettant de savoir ce qu'il convient de faire ou de ne pas faire dans tel ou tel domaine particulier. Concernant celui de l'éthique adventiste, le *Manuel d'Église* contient tout un chapitre sur les normes de la vie chrétienne¹⁸. Cela n'était pas le cas à sa sortie en 1932 ; elles apparaissent en 1948.

***La loi a été notre surveillant
(pédagogue) jusqu'au Christ...
Ga 3.24***

Ce chapitre traitait de l'étude de la Bible, du sabbat, de la tempérance, et de sujets plus particuliers comme, cela peut faire sourire maintenant, du chapeyronnage des fiancées. Il n'était pas alors question de médias modernes qui est un thème abordé aujourd'hui. On le voit, les normes varient avec le temps, mais aussi avec les lieux et les cultures locales. Et c'est bien, parce que cela montre leur relativité et leurs vraies raisons d'être. Mais cela pose parfois des problèmes, surtout aux voyageurs internationaux.

Le sujet le plus épineux, qui a motivé la rédaction du document sur le bon usage des normes est, précisément, celui de leur utilisation. Les normes ne sont pas faites pour juger l'autre et lui taper dessus. Leur finalité, toute positive, est multiple. « Le but de la norme n'est pas de permettre une justice vindicative et une sanction. Il est de favoriser, ou au moins de protéger, la vie physique, mentale, sociale ou spirituelle de l'individu et de la communauté [...] La norme a donc surtout une vocation éducative, pédagogique. C'est exactement ce que dit Paul concernant la loi (Ga 3.24) ». Elle est tout d'abord une sensibilisation et une motiva-

¹⁸ Chapitre 12, de 12 pages, dans l'édition de 2010.

tion à une pratique et à un comportement cohérents avec la foi. C'est une sorte de code de bonne conduite donnant des repères utiles et qui, sans être une uniformisation stérilisante, permet une harmonisation de la vie collective.

Il y a lieu, enfin, de bien distinguer les notions d'exigence et d'enseignement, comme on le trouve déjà en 1951 sous la plume de W. R. Branson, président de la Conférence Générale. « L'exigence est une notion minimale, c'est un pré-requis pour devenir membre. Ces exigences correspondent *grosso modo* à l'engagement baptismal. Mentionnons par exemple la foi [...] au Christ, l'observation du sabbat [...] Mais on ne peut limiter la recherche des vérités qui surabondent dans la Parole de Dieu [...] La compréhension de la Révélation, le désir de communion, la poursuite d'un idéal ne peuvent être limités. C'est ce à quoi correspondent l'enseignement de l'Écriture, celui de l'Église, et leur approfondissement. » Le végétarisme en est un bon exemple : c'est un enseignement, une inspiration, une sage direction de réforme alimentaire, ce n'est pas une exigence. »

Avec ces éléments le chrétien peut, sous la direction de l'Esprit, façonner une vie qui ne sera plus une obéissance mécanique, de routine, mais la mise en pratique fidèle, intelligente d'une éthique inspirée, celle de la liberté, de la responsabilité, des liens d'humanité, renouvellement de la promesse d'Osée (11.4), de l'amour. Telle est, en Christ, l'éthique de la nouvelle alliance.

* *
*

Engagé dans une vie communautaire aux multiples strates, pays, commune, amis, famille biologique ou spirituelle, le chrétien, plus encore que tout humain, ne peut se passer d'une morale vivante et vraie, enracinée dans une réflexion et une approche éthiques. J'ai essayé ici d'en broser les grandes lignes. Se souvenant des messages prophétiques comme celui de Michée (6.8), terminons en affirmant ce qui est bon pour l'humain et pour la communauté ecclésiale, à savoir : marcher modestement avec son Dieu dans la fidélité et dans l'équité. N'est-ce pas ce que le Seigneur réclame ?

Philippe AUGENDRE
Manosque, le 17/01/2015

Annexe : Définition de l'éthique adventiste

L'éthique adventiste, discipline théologique, est une éthique chrétienne intégrant dans son approche les spécificités acceptées par l'Eglise adventiste, notamment celles relatives au salut, au retour du Christ et à la nature de l'homme. Elle a pour objet l'étude des critères de conduite qui découlent de l'appartenance à l'Eglise adventiste. La Bible constitue le fondement de l'éthique adventiste. Cela n'exclut pas, après examen attentif, l'apport de sources complémentaires, comme l'expérience de l'Eglise et les dons de l'Esprit, ni la prise en compte des acquis de diverses sciences (biologiques, humaines, etc.). Comme pour toutes les branches de la théologie, l'éthique adventiste sera rigoureuse et cohérente dans sa réflexion et ses méthodes. Dans son principe, elle est enracinée dans le salut en Jésus-Christ, qui seul la rend possible et cohérente. Cette relation au Christ, dans la perspective biblique de la nouvelle alliance, en fait une éthique personnelle, communautaire et sociale, du bien, de la responsabilité, de la liberté et du bonheur. Ses buts sont, premièrement, de donner aux croyants et à l'Eglise des raisons de se conduire en harmonie avec la Parole de Dieu, dans la foi, l'espérance et l'amour, et deuxièmement, de témoigner, face au monde, de cet engagement.

Déclarations Éthique et faits de société, vol. III, (2008), p.15. Ces lignes sont un extrait d'un texte se trouvant dans le volume, qui l'explique et commente longuement la définition. Nous y renvoyons le lecteur intéressé. On trouve aussi cette réflexion concernant l'éthique adventiste sur le site Internet de l'Union franco-belge.